



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

**Sociétés et Humanités**  
Université Paris Cité

# Le Conseil d'État et les juridictions d'exception de la fin de la guerre d'Algérie

TABLE RONDE À L'OCCASION DU 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARRÊT CANAL

Mercredi 19 octobre 2022



Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public

u-paris.fr

# Programme

## Présidence

M. Yves Gaudemet, Professeur émérite de droit public, Université Paris Panthéon-Assas, Membre de l'Institut

## 14h > Accueil des participants

M. Bruno Daugeron, Professeur de droit public, Université Paris Cité, Directeur du Centre Maurice Hauriou

## 14h15 > Le Conseil d'État entre raison d'État et État de droit

Mme Catherine Teitgen-Colly, Professeure émérite de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## 14h35 > La Cour militaire de justice, avant et après l'arrêt Canal

M. Grégoire Finidori, Conseiller honoraire à la Cour de cassation

## 15h > Discussion et pause

## 15h30 > Les juridictions d'exception vues du Conseil constitutionnel (1961-1962)

M. Gilles Dumont, Professeur de droit public, Université Paris Cité

## 15h50 > L'arrêt Canal, la réforme de 1963 et la dualité fonctionnelle du Conseil d'État

Verlaine Etame Sone, Docteur en droit public, Université Paris Cité

## 16h10 > L'arrêt Canal et le Conseil d'État contemporain

M. Bernard Stirn, Conseiller d'Etat, Président honoraire de la Section du Contentieux, Membre de l'Institut

## 16h30 > Discussion

## 17h > Fin des travaux - cocktail

Table ronde organisée sous la responsabilité de M. Gilles Dumont, Professeur de droit public, Université Paris Cité, avec le soutien du Centre Maurice Hauriou

## Renseignements

[anne.sarezza@u-paris.fr](mailto:anne.sarezza@u-paris.fr)

## Salle du Congrès

Faculté de droit,  
d'économie et de gestion  
10 avenue Pierre Larousse  
92240 Malakoff

## Inscription

<https://url-court.fr/canal>

